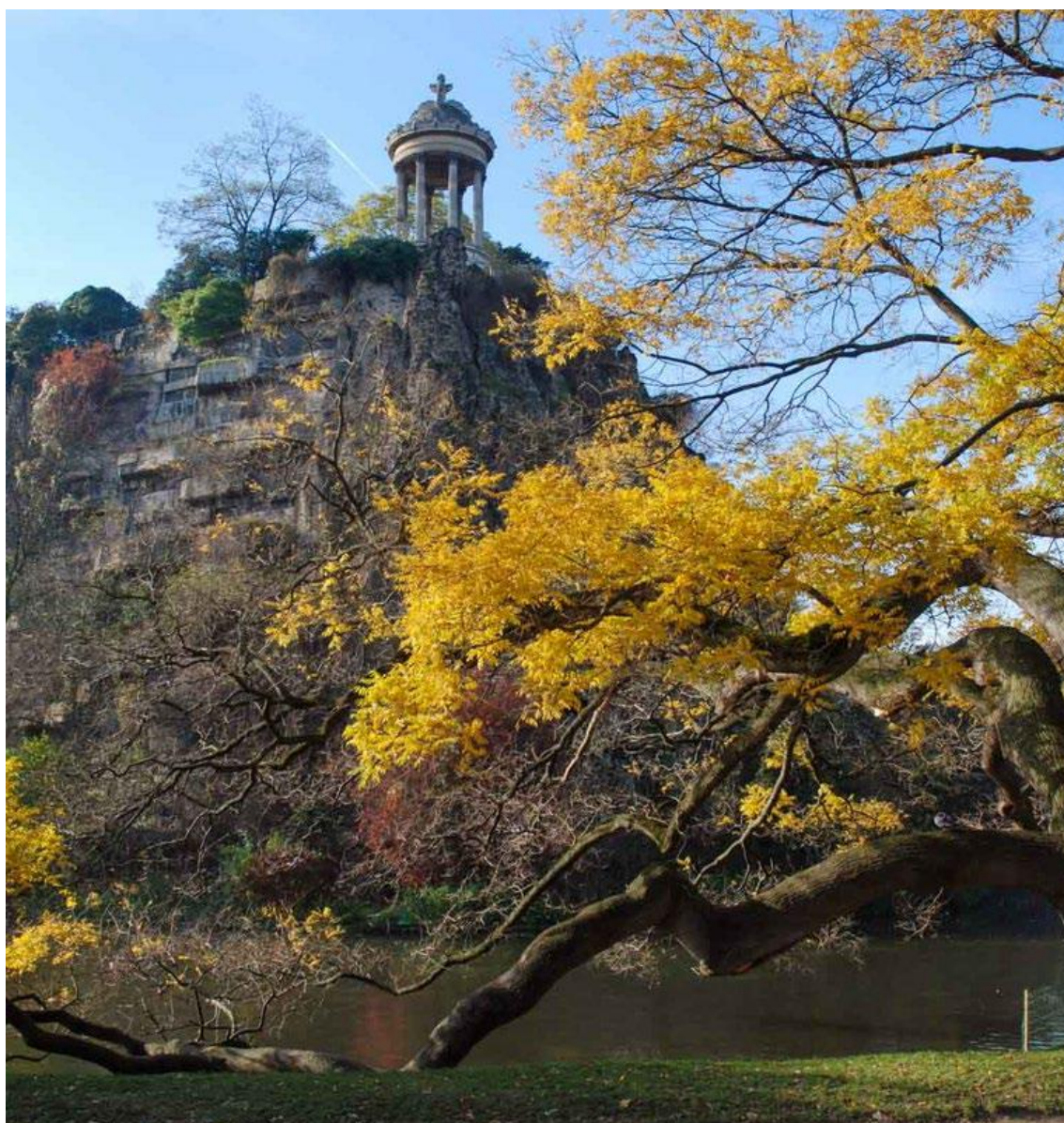


Restauration de la partie centrale du Parc des Buttes-Chaumont

Compte Rendu | Réunion publique de restitution de la concertation
le mercredi 3 décembre 2025, de 19h à 20h30, à la Mairie du 19^e.



Préambule

La Ville de Paris, la Mairie du 19e arrondissement, ainsi que l'ensemble des personnes qui contribuent à ce projet de rénovation de la partie centrale du parc des Buttes-Chaumont tiennent à remercier les personnes ayant pris part à la présente démarche de concertation pour leur implication et la qualité de leurs contributions.

La Ville, la Mairie du 19e et les acteurs qui interviennent à leurs côtés se réjouissent d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire des Buttes-Chaumont en lien avec des usagères et usagers qui se passionnent pour ce lieu.

En résumé

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

- **Le projet de rénovation suscite l'adhésion** parmi les personnes rencontrées tout au long de la démarche de concertation ;
- Les participant.es expriment une certaine **hâte** que la **partie centrale** du parc soit à nouveau **accessible**.
- De nombreuses personnes sont **bien informées** sur l'histoire et la biodiversité du parc, d'autres sont **curieuses** d'en apprendre davantage, notamment sur l'aspect technique des travaux.
- Les contributions insistent sur la nécessité d'une **rénovation de qualité**.
- Une continuité d'informations au cours du projet est attendue par les participants à cette concertation.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR LA SUITE DE LA CONCERTATION

Après une phase de **concertation** ouverte du 22 septembre au 20 octobre 2025, des **études techniques** seront engagées en 2026 avant un début prévisionnel des **travaux** pour la fin de l'année 2027. Durant cette période, des événements d'information et de concertation seront organisés. Ils seront accompagnés par des dispositifs d'informations : dans le pavillon Armand Carrel, sur le site decider.paris.fr, etc.

La réunion publique de restitution de la concertation préalable à la rénovation de la partie centrale du parc des Buttes-Chaumont s'est déroulée le mercredi 3 décembre 2025 de 19h à 20h30, dans la salle des fêtes de la mairie du 19^e arrondissement de Paris.

80 personnes environ étaient présentes, dont une légère majorité de femmes.

Après avoir présenté les contributions à la concertation préalable, les élus, les agent-es de la Ville et les expert-es en présence ont répondu aux questions des participantes et participants.

Le présent compte-rendu est rédigé par l'agence d'urbanisme Ville Ouverte, qui accompagne la Ville de Paris et la Mairie du 19^e arrondissement dans le déploiement de la concertation.

Les objectifs de la réunion publique

La réunion publique de restitution est le dernier temps de rencontre organisé dans le cadre de la **concertation préalable au projet de rénovation de la partie centrale du parc des Buttes-Chaumont**. Elle a pour ambition de **rendre compte aux habitant-es** des résultats de la concertation. Elle permet également de **répondre aux questions** de compréhension et d'approfondissement. Le temps d'échange a également vocation à **recueillir les différentes remarques et propositions** des participant-es pour les intégrer comme contributions à la concertation, via ce compte-rendu et le bilan de la concertation.

Les intervenants et intervenantes et personnes présentes

La présentation et le temps d'échanges ont été assurés par différent-es intervenant-es:

ÉLUS

- **François DAGNAUD**, Maire du 19^e arrondissement de Paris
- **Christophe NAJDOVSKI**, Adjoint à la maire de Paris, chargé de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale

AGENT-ES DE LA VILLE DE PARIS

- **Christophe ROSA**, Directeur des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)
- **Laurence LEJEUNE**, Cheffe du service paysage et aménagement
- **Sophie GODARD**, Responsable de l'exploitation des jardins du 19^e arrondissement - Ville de Paris
- **Marina KUDLA**, cheffe de la Division d'Etude et Travaux en charge du projet au service paysage et aménagement

COMITÉ D'EXPERTS

- **Jean-François LEGARET**, Co-président du comité d'expert, Président de la commission du Vieux Paris

VILLE OUVERTE

- **Sean RIBOUCHON**, Chef de projet en urbanisme participatif
- **Solène RENOIR**, Cheffe de projet en urbanisme participatif

PLÉNIÈRE : Rappels sur la démarche de concertation et présentation des contributions

INTRODUCTION

François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement, introduit la séance en rappelant que cette réunion publique se tient pendant la période de réserve électorale qui précède de six mois les élections municipales. Il se doit donc de rester en retrait, mais tient tout de même à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à la concertation. Leur participation est précieuse pour le projet et témoigne de l'attachement au parc des Buttes-Chaumont, joyau du 19^e arrondissement. Les services de la Ville et les expert-es qui travaillent sur le projet sont également remercié-es pour leur implication et leur écoute des habitant-es, afin d'intégrer l'évolution des usages du parc dans ce qui sera « le chantier du siècle ».



Remerciements de François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement en introduction de la réunion publique, le 3 décembre 2025

Christophe NAJDOVSKI, adjoint à la Maire de Paris souligne le caractère d'exception du parc. Les personnes ayant travaillé sur le projet sont remerciées. La qualité des contributions récoltées durant la concertation est soulignée.

Christophe ROSA, directeur des Espaces Verts et de l'Environnement à la Ville de Paris rappelle le cadre du projet. La Ville de Paris a décidé d'engager une opération de rénovation de la partie centrale des Buttes Chaumont. Ce projet s'inscrit dans un contexte réglementaire, puisque le parc est classé au titre du code de l'environnement. Le projet vise quatre objectifs majeurs :

- sécuriser la partie centrale pour le public ;
- adapter le parc aux enjeux climatiques ;
- favoriser les usages ;
- conserver les caractéristiques patrimoniales du parc.

Les travaux seront aussi importants que ceux de la construction du parc. À ce jour, le début du chantier est prévu pour la fin 2027.



Favoriser les usages dans le parc grâce à la réouverture des lieux emblématiques, à l'accès à l'eau et la création de nouveaux usages



Sécuriser le sous-sol, les zones et ouvrages du site



Retrouver le caractère pittoresque des paysages du parc et lui redonner un caractère d'exception



Préserver la biodiversité pendant le chantier et l'améliorer à terme

Les quatre grands objectifs du projet, présentés lors de la réunion publique du 3 décembre 2025

LE CADRE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le parc des Buttes-Chaumont est **classé au titre du code de l'environnement** par arrêté du 23 juin 1958 pour sa qualité pittoresque. Dans le cadre du projet de rénovation du parc, une concertation préalable a été organisée par la Ville de Paris et la Mairie du 19^e arrondissement, du **22 septembre au 20 octobre 2025**. (code de l'environnement, art. L. 121-15-1 et L. 121-16, L. 121-17, et R. 121-19 à R. 121-21).

Pour mobiliser et informer sur le projet, plusieurs outils ont été déployés :

- Une **exposition** visible à l'accueil de la Mairie du 19^e et dans le parc des Buttes-Chaumont de septembre à décembre 2025.
- Un **dossier de concertation** consultable en ligne et en mairie pendant toute la période de concertation.
- Des **registres en ligne et en Mairie** du 19^e, accessibles du 20 septembre au 23 octobre 2025 : *157 contributions via le registre en ligne, 1 contribution via le registre physique en mairie.*
- Une **réunion publique de lancement** le 25 septembre 2025 : *60 participant-es, avec une légère majorité de femmes.*
- Une **marche exploratoire** au parc des Buttes-Chaumont le 4 octobre 2025 : *70 participant-es, avec une légère majorité d'hommes.*
- Une **réunion publique de restitution** le 3 décembre 2025 : *80 participant-es avec une légère majorité de femmes.*
- Un **bilan de la concertation** sera disponible à l'issue de la restitution, en ligne sur le site decider.paris.fr et/ou paris.fr.



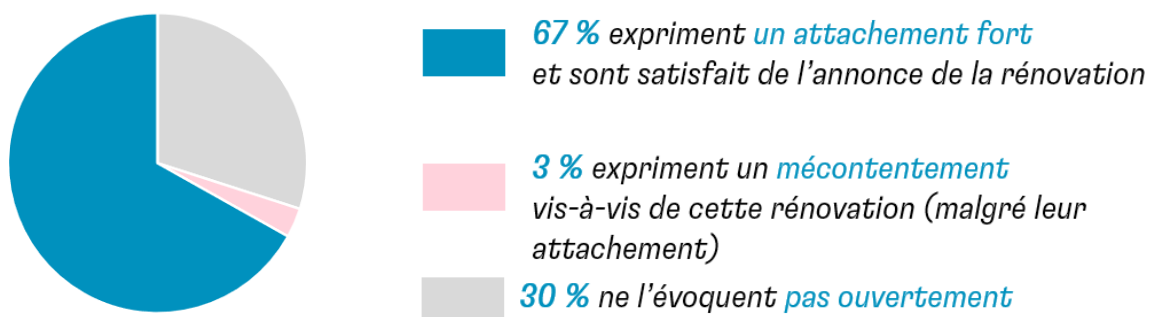
Marche exploratoire du 4 octobre 2025

PRÉSENTATION DE LA SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DU GRAND PUBLIC

La rénovation :

L'annonce de la **rénovation** de la partie centrale du parc a récolté un **écho très favorable**. Les personnes ayant contribué ont également montré un vif intérêt concernant les causes de la fermeture du parc. Les usagères et usagers du parc témoignent d'un fort attachement pour ce lieu, ils et elles ont hâte de pouvoir de nouveau accéder à la partie centrale de l'île.

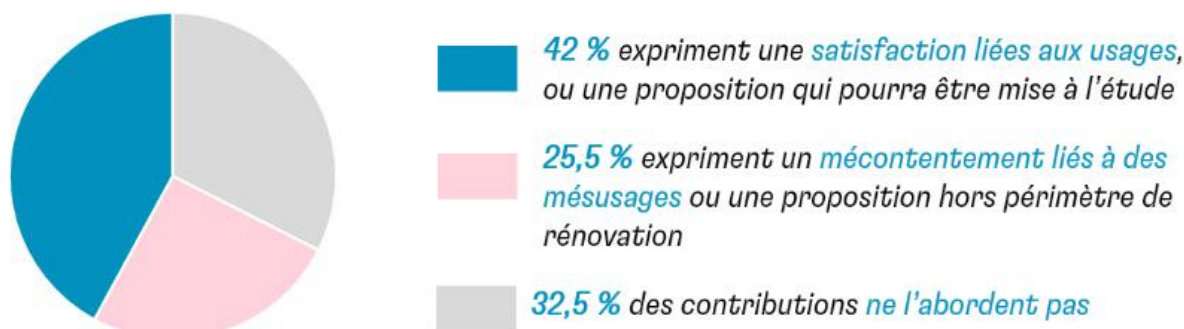
Répartition des **contributions au registre sur le projet de rénovation** présenté lors de la réunion plénière du 3 décembre 2025



Les usages :

Les personnes qui se sont exprimées sont globalement **satisfaites des activités qu'il est possible d'avoir dans le parc** ou expriment le souhait d'une **évolution des usages qui pourra être mise à l'étude** dans la suite de projet. Une **tension** s'observe toutefois entre le souhait de **renforcer certains usages** (festifs, sportifs, ludique...) et le souhait de sanctuariser le parc (contemplation, déambulation...). Plusieurs contributions soulignent par ailleurs l'importance d'améliorer l'**accessibilité** du parc pour toutes et tous.

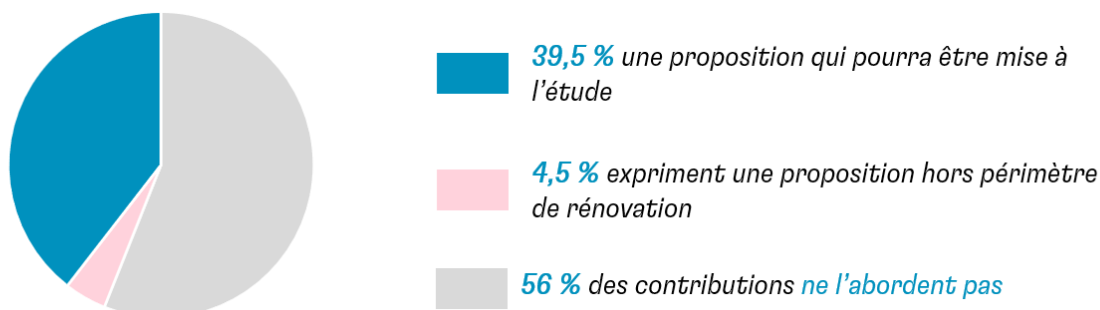
Répartition des **contributions au registre sur les usages** présenté lors de la réunion plénière du 3 décembre 2025



La biodiversité :

Les personnes qui ont contribué à la concertation sur le thème de la biodiversité sont très attachées à la **préservation** et à l'**enrichissement** des qualités environnementales du parc. Elles demandent notamment le déploiement **d'outils pédagogiques** dans le parc, la **préservation de la faune et de la flore**.

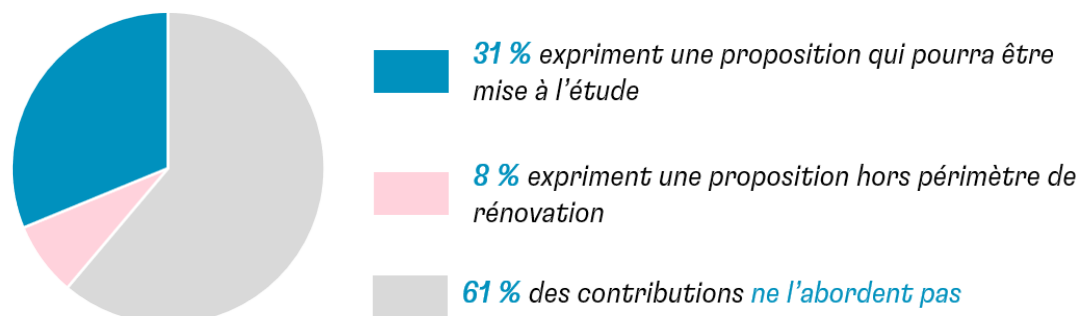
Répartition des **contributions au registre sur la biodiversité** présenté lors de la réunion plénière du 3 décembre 2025



Technique :

Dans personnes ayant participé à la concertation ont fait preuve d'une grande **curiosité** sur les **aspects techniques** du projet et l'envie d'en savoir davantage via de nouveaux **outils pédagogiques** et de **communication** dans la suite du projet.

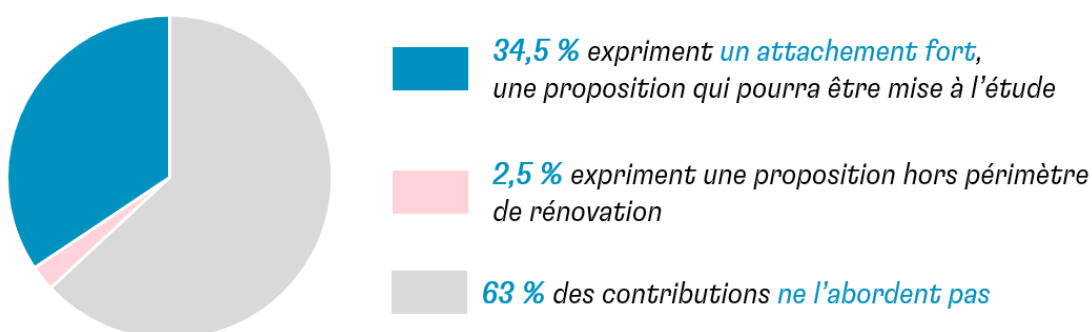
Répartition des **contributions au registre sur les enjeux techniques du projet** présenté lors de la réunion plénière du 3 décembre 2025



Patrimoine pittoresque :

Le paysage pittoresque du parc des Buttes-Chaumont et son histoire ont suscité **un vif intérêt** chez les personnes rencontrées. Des **outils d'information et de communication** sur les évolutions successives pourraient être renforcés et/ou diversifiés pour favoriser l'appropriation par le plus grand nombre.

Répartition des **contributions au registre sur le patrimoine pittoresque** présenté lors de la réunion plénière du 3 décembre 2025



LES PRINCIPAUX QUESTIONNEMENTS EXPRIMES DURANT LA CONCERTATION

Quel coût pour les travaux et quelle durée ?

- ↳ Le coût final des travaux ne sera connu qu'à la suite de **l'attribution du marché**, à la fin de la procédure de dialogue compétitif. L'opération globale est estimée – à date – à **85000 000€ HTC**.
- ↳ L'objectif est d'ouvrir la partie rénovée pour la **fin 2031**.

Le parc sera-t-il rénové à l'identique ou revisité ?

- ↳ L'objectif est de retrouver un caractère pittoresque, tout en conciliant cet objectif avec les enjeux de sécurisation des ouvrages et du sous-sol, la prise en compte du dérèglement climatique, les usages et la prise en compte de la biodiversité. Le projet de rénovation **prend en compte l'histoire du parc et son évolution, il ne s'agit pas de revenir à l'état de 1867**.
- ↳ La rénovation devra être en accord avec le **classement au code de l'environnement** du site.

Quelle communication pendant et après les travaux?

- ↳ **Jusqu'à la fin des travaux : l'information continue** via les dispositifs déjà déployés (pages internet, affichages, réunions publiques, marches exploratoires...) et via de nouveaux dispositifs (numériques, par exemple), pour élargir le public touché.
- ↳ **Après les travaux : des éléments de communication informatifs et pédagogiques** sur l'environnement et la biodiversité pourront être mis en place (panneaux, parcours découvertes, etc.)

Le projet est-il pensé en lien avec les acteurs du quartier ?

- ↳ Le projet prévoit d'impliquer un **large panel d'acteurs**, notamment les établissements scolaires du quartier : de **l'école primaire à l'enseignement supérieur**.



Présentation des résultats de la concertation par Ville Ouverte, la réunion publique du 3 décembre 2025

LES APPORTS DE LA CONCERTATION A LA PHASE D'ÉTUDES

Les contributions qui corroborent les objectifs du projet :

"Maintenir et accroître la biodiversité dans le parc."

- ↳ **Le projet prévoit le maintien et la création d'habitats** pour les espèces afin de maintenir et améliorer la biodiversité respectivement pendant et après les travaux

"Planter de nouvelles espèces animales dans le parc."

- ↳ **Le projet prévoit de créer des milieux favorisant le développement** des espèces dans le parc.

"Conserver un couvert végétal au centre de l'île."

- ↳ **Le projet ne prévoit pas de revenir à « l'état d'origine »** du parc avec une île très peu plantée. **Les 3 niveaux de couvert végétal** - strates arborées, arbustives et herbacées - auront leur place sur l'île.

"Rouvrir les passages intérieurs de l'île dit « chemin des aiguilles »."

- ↳ **La réouverture du chemin des aiguilles** fait partie du programme de rénovation de la partie centrale du parc.

"Rouvrir et restaurer la grotte soit rouverte et restaurée"

- ↳ **La réouverture de la grotte** fait partie du programme de rénovation de la partie centrale du parc.

"Les contributions qui souhaitent la mise en valeur du **patrimoine géologique du site** (gypse visible à l'œil nu, possibilité de le toucher, point d'information, etc.)."

- ↳ Le comité d'experts ayant travaillé sur le projet préconise effectivement de **garder certaines parties des falaises avec du gypse à nu**, lorsque c'est techniquement possible. Cet objectif fait partie du programme de rénovation.

"Prévoir **davantage d'assises** pour toutes et tous, notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)."

- ↳ La demande d'**augmenter le nombre d'assises** dans le périmètre de projet sera **prise en compte**.
- ↳ Sur les chemins de l'Île, **des parcours resteront toutefois difficiles d'accès** pour certains publics, compte tenu de la **topographie** du site.

Les contributions sur la gestion du parc : (hors du périmètre du projet de rénovation de la partie centrale du parc des Buttes-Chaumont)

"**Garantir la tranquillité** dans le parc, notamment par la régulation de la consommation d'alcool et des nuisances sonores produites par les pavillons festifs."

- ↳ La **consommation d'alcool est interdite** dans le parc comme dans tous les espaces publics. Aucun incident notable n'est à déplorer. Les pavillons du parc sont soumis aux mêmes obligations que tous les bars parisiens en ce qui concerne les nuisances sonores. Des **campagnes de contrôle renforcées** peuvent être imaginées en été.

"Reconstruire le **kiosque à musique**."

- ↳ Le développement d'une **vocation événementielle** du parc à travers cette reconstruction du kiosque n'est **pas en adéquation avec la préservation de la biodiversité** et la qualité des usages. La conservation d'une esplanade polyvalente semble adaptée aux usages actuels.

"Valoriser les pratiques ludiques."

- ↳ Pour les plus jeunes, une « **ludomouv** » est présente dans le parc en période estivale, mais il n'y a pas de dispositif complémentaire envisagé à ce stade. De nombreux événements sont organisés dans le parc en lien avec les établissements scolaires.
- ↳ **La rénovation de l'aire de jeux côté rue de Crimée est prévue entre janvier et mai 2026.**

"Entretenir davantage les pelouses."

- ↳ La **rénovation des pelouses est réalisée tous les ans** avec une reprise des zones les plus abimées. Les pelouses sont très sollicitées tout au long de l'année en raison d'une très forte fréquentation. Le respect de la **période de fermeture des pelouses du 15/10 au 15/04** est primordial pour leur régénération.

"Sécuriser et nettoyer le parc, notamment au niveau de la petite ceinture."

- ↳ D'importants efforts sont déjà déployés par les équipes dédiées. **Les demandes de vigilance spécifique** issues de la concertation leur seront transmises.

Les contributions qui pourraient être étudiées sur le temps long : (hors périmètre de projet) :

"Aménager la petite ceinture."

- ↳ La **petite ceinture appartient à la SNCF**. Pour le moment, le tronçon traversant le parc n'a pas été identifié comme un potentiellement ouvrable au public par la SNCF. Cela pourrait être envisageable à long terme. La question des accès à cette zone en tranchée et accessible par des tunnels est **complexe et nécessite des études poussées** (sécurisation des tunnels, création d'escaliers, contrainte de l'intégration en site classé, etc.)

"Proposer des **installations artistiques** dans le parc."

- ↳ Il est difficile de mettre en place des installations artistiques sur un **site classé**, nécessitant une **validation des services de l'état**. Les précédentes tentatives n'ont par ailleurs pas remporté ou suscité une franche adhésion du public.
- ↳ Dans le cadre de l'évènementiel des **performances artistiques, des installations temporaires** sont régulièrement mises en œuvre dans le parc



Présentation des résultats de la concertation par Ville Ouverte, la réunion publique du 3 décembre 2025

Les contributions qui ne pourront pas être intégrées au projet ou mises à l'étude et pourquoi :

"Implanter de **nouvelles toilettes ou aires de jeux** et de sport."

- ↳ Il n'est **pas possible de prévoir de nouvelles constructions** dans le parc en raison du **classement au code de l'environnement** et Espace Boisé Classé au titre du Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique (PLUb).

"Créer **des aires de pique-niques, barbecue, voies d'escalade sur les falaises, boîtes à livres...**"

- ↳ Ces contributions ne vont pas dans le sens **du maintien du caractère pittoresque et de la biodiversité** du parc.

"Réguler le nombre de personnes qui font leur footing dans le parc."

- ↳ L'appropriation du parc par les sportif.ves constitue un **enjeu de santé publique**. Un **partage de l'espace** est souhaitable, avec des usages multiples, et ce, avec des règles de bons usages et bienveillance commune.

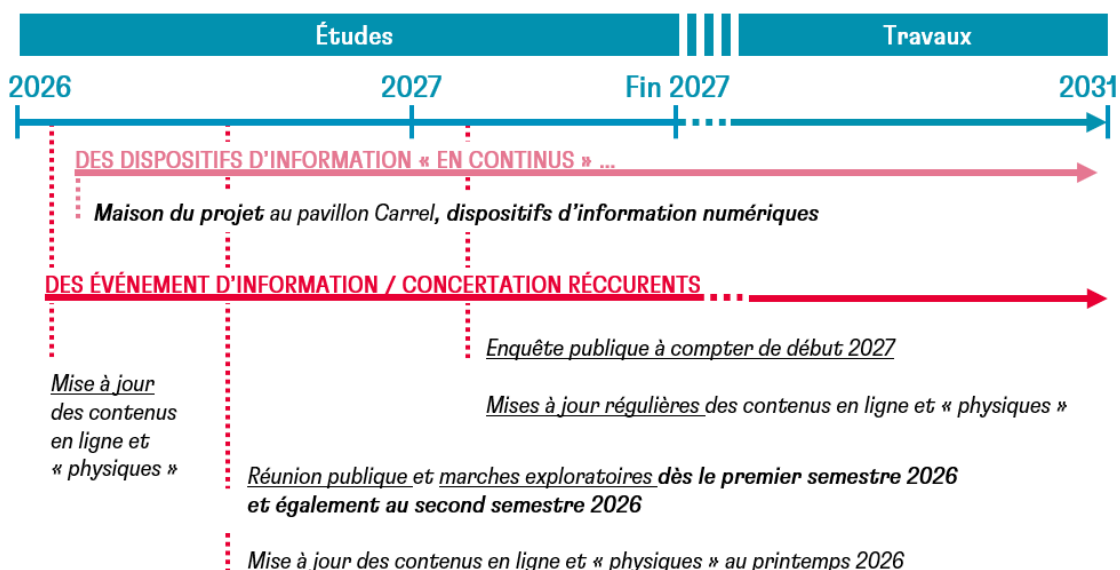
"Installer des matériaux « doux » sur les rochers de la rivière Manin, pour les enfants."

- ↳ La conservation du **caractère pittoresque** ne permet pas l'utilisation de tels matériaux. Cependant, **l'accès à l'eau** sera rendu possible.

"Favoriser l'infiltration des eaux dans le sol via des allées en « stabilisé »."

- ↳ Les allées autour du lac ont été **reprises en 2012** et ne seront pas reprises, sauf sur les parties qui seraient endommagées. Pour les autres allées, les choix de sols seront étudiés dans un souci de **cohérence paysagère et historique**, puis de maîtrise des enjeux de dissolution de gypse. Le reste des zones sera perméable.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PROCHAINES GRANDES ÉTAPES DU PROJET



Échanges avec la salle

Un temps d'échange en plénière d'une heure entre les acteurs du projet et les présentes à la réunion a eu lieu à la suite la présentation ci-dessus en plénière.

Au regard de la taille du parc, est-il envisageable de dédier un espace à l'organisation de spectacles ?

- ↳ La Ville est attachée à préserver le parc comme un espace calme, en retrait du tumulte de la ville. Il n'y a donc pas de volonté de créer un espace dédié aux spectacles en sus de ceux existants. Les demandes d'événements sont instruites par les services de la mairie via l'adresse mail : evenement@paris.fr. Les administrés avec des projets d'animation sont invités à écrire.

Est-il envisageable d'installer des agrès sportifs adaptés aux adultes ?

- ↳ Les travaux sur l'aire de jeux de Crimée à partir de janvier 2026 prévoient l'installation d'agres sportifs. Ceux-ci seront très épurés afin de se conformer aux exigences d'un site classé et ce, en accord avec les services de l'Etat.

Vous annoncez une fin des travaux fin 2031. Le cheminement autour du lac sera-t-il fermé jusqu'à ce moment-là ? (en lien avec le phasage des travaux)

- ↳ La finalité des travaux est de pouvoir rouvrir ce chemin définitivement. Les travaux seront réalisés en différentes phases avec des ouvertures et fermetures de différentes parties du parc. Les phasages envisagés seront présentés aux habitant·es dans la suite du projet.

Quelles sont les interventions prévues au niveau de la falaise et de l'île ?

- ↳ Le projet de rénovation prévoit d'intervenir sur la cause des dégradations, à savoir l'infiltration de l'eau dans le gypse et de sécuriser les falaises. Les fondations de l'île vont également être consolidées par un travail structurel sur le "radier" du lac.
- ↳ Il s'agit de sécuriser le site pour le réouvrir aux usagers

Où seront situées les bases de chantier ?

- ↳ Il est à ce stade prévu d'installer les bases de chantier à l'intérieur du parc. Les zones envisagées seront précisées dans la suite du projet.

Le pont et la passerelle allant du front de taille à l'île seront-ils consolidés ou reconstruits de toute pièce ?

- ↳ Il s'agit bien de deux ouvrages d'art dont la rénovation est prévue dans le projet. Le pont sera entièrement refait. La passerelle métallique fera l'objet de travaux de mise aux normes. Il s'agira de réouvrir les ouvrages d'art situés dans la zone de travaux.

Les pavillons dégradés qui se trouvent en haut du parc vont-ils être rénovés ? L'abri au toit de chaume qui a brûlé va-t-il être reconstruit ?

- ↳ Les pavillons du parc sont historiques, leur rénovation est programmée sous couvert de l'obtention des budgets. En attendant, les balcons sont renforcés.
- ↳ L'abri au toit de chaume ne fait pas partie des éléments historiques du parc. Il ne saurait donc être restitué sans porter atteinte au caractère pittoresque du parc. Sa reconstruction n'est pas prévue.

Pourquoi le coût du projet est-il si élevé ? Est-il prévu que des investisseurs privés participent ?

- ↳ Le parc est un ouvrage technique vieux de 150 ans. Très peu d'éléments sont naturels. Sa rénovation nécessite donc des interventions extrêmement lourdes. Le projet de rénovation s'inscrit dans une perspective à 100 ans ce qui explique le coût du projet. Il s'agit des travaux les plus importants entrepris depuis la création du parc.
- ↳ En plus de la Ville de Paris, l'État sera sollicité pour participer aux financements. Le préfet et les services de l'État ont déjà effectué une visite dans le parc.
- ↳ La contribution d'investisseurs privés en tant que mécènes est envisagée et étudiée, mais aucune décision finale n'est rendue à ce stade du projet.

Les arbres qui bordent la route circulaire autour du lac ont une valeur inestimable. Qu'allez-vous mettre en place pour les protéger durant les travaux ?

- ↳ La Ville de Paris a intégré au marché des conditions afin que les entreprises de travaux mettent tout en œuvre pour les protéger dans le cadre des travaux de rénovation.

Serait-il possible de diffuser les outils de communication sur le projet chez les commerçant.es autour du parc ?

- ↳ La mairie souhaite associer le plus grand nombre d'acteurs au projet. L'association des commerçants du quartier peut contacter la mairie d'arrondissement afin d'envisager les différents modes de partenariat.

Un changement de majorité aux élections municipales aurait-il un impact sur les suites du projet ?

- ↳ Le budget du projet sera voté au Conseil Municipal de la Ville de Paris avant les prochaines élections municipales. Plusieurs jalons sont déjà posés pour assurer la rénovation du parc.

Quelle vigilance sur la préservation du parc comme « jardin du quartier » plutôt qu'attraction touristique ?

- ↳ Les entrées dans le parc ne peuvent être contingentées. Cependant, les gestionnaires du parc et la mairie d'arrondissement restent à l'écoute des demandes d'usages, tout en veillant à garder un équilibre entre la dimension récréative et méditative du parc pour tous et toutes. Ce parc a toujours eu une dimension locale, parisienne et internationale.

Combien de temps le lac sera-t-il vidé ?

- ↳ La méthodologie des travaux n'a pas encore été définie. Ce point sera communiqué quand les études seront réalisées.

Dans le cadre de la concertation, comment seront traitées les questions qui ne concernent pas le projet ?

- ↳ En dehors de la rénovation de la partie centrale, d'autres projets ont lieu dans le parc. Les contributions exprimées lors de cette concertation seront intégrées à ces projets, lorsque cela est possible. Elles seront explicitées dans les temps à venir.